

Guatemala : défense de l'environnement : tourisme contre multinationales

Autor(en): **Tinguely, Marion**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[95] (2007)**

Heft 1510

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-283117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Guatemala

Défense de l'environnement: tourisme contre multinationales

Le département d'Izabal se situe au nord-est du Guatemala. Cette région, très riche en ressources naturelles est devenue, en particulier pour ses minerais, un site privilégié pour l'implantation des multinationales. Une implantation facilitée par le gouvernement guatémaltèque qui, ne se souciant guère de l'opinion des communautés indigènes vivant sur ces terres, accorde facilement les concessions nécessaires. Les autorités soutiennent que ces activités encouragent le développement économique de la municipalité. Les expériences du passé prouvent le contraire. Pour lutter contre les activités des multinationales, l'Association des amis du lac d'Izabal, dont Eloyda Mejía invitée par Peace Brigades International Suisse est présidente, essaie – entre autres – de développer un tourisme soutenable qui ne détruise pas les ressources naturelles.

MARION TINGELY*

En 1982, l'entreprise canadienne INCO, spécialisée dans l'extraction du nickel, ferme ses portes. Ses activités n'ont, comme le mentionne la présidente de l'Association des amis du lac d'Izabal, Eloyda Mejía, certainement pas contribué au développement économique de la région: le département d'Izabal est à ce jour le plus pauvre du Guatemala. En outre, l'entreprise a attendu 25 ans avant de verser les royalties. Sans intérêts. Un versement qui s'est fait, précise Madame Mejía, uniquement parce que l'entreprise a l'intention de revenir s'installer dans la région. Si l'exploitation minière n'a, jusqu'à présent, pas favorisé le développement économique de la région, elle peut, par contre, avoir d'importantes conséquences sociales et écologiques.

A l'heure actuelle, vingt-neuf demandes de concessions sont examinées pour le département d'Izabal. Si elles sont accordées, un grand nombre d'habitants indigènes de la zone qui, pour la plupart ne possèdent pas de titres de propriété, devront se déplacer ou vivre à quelques mètres de l'exploitation. Une situation qui va à l'encontre de l'article 7 de l'accord 169 de l'Organisation Internationale du travail (OIT) concernant les peuples indigènes. Cet article assure le droit aux communautés indigènes concernées de «décider de leurs propres priorités en ce qui concerne le processus de développement, dans la mesure où celui-ci a une incidence sur leur vie (...) et les terres qu'ils occupent ou utilisent d'une autre manière», et contraint les gouvernements à «prendre des mesures, en coopération

avec les peuples intéressés, pour protéger et préserver l'environnement des territoires qu'ils habitent»⁽¹⁾. L'Etat guatémaltèque a ratifié, il y a dix ans, l'accord 169 de l'OIT.

«Les procédés chimiques utilisés pour retirer les minerais de la roche sont hautement toxiques»

D'un point de vue écologique, les procédés chimiques utilisés pour retirer les minerais de la roche sont hautement toxiques, tout comme les processus pyrométallurgiques qui, pour leur part, génèrent des scories. Les entreprises minières prévoient de stocker ces déchets dans les zones humides du bord du lac d'Izabal, lesquelles forment des filtres naturels pour les cours d'eau se jetant dans le lac. Les scories ainsi stockées vont donc contaminer le sol, les cours d'eau et le lac, sources de vie de tous les habitants de la région. Le premier objectif de l'Association des amis du lac d'Izabal est de développer un tourisme soutenable qui n'épuise pas et ne détruise pas les ressources naturelles et qui profite directement à la population locale. Pour y parvenir, l'association sensibilise la population locale sur les conséquences néfastes de l'exploitation minière et l'informe sur les concessions accordées par le gouvernement guatémaltèque.

De telles activités dérangent. Les membres de l'Association sont victimes d'intimidations et de graves menaces. Pour poursuivre ses activités, cette dernière a fait appel à Peace Brigades International. Un accompagnement protecteur qui comme l'indique l'activiste, est très dissuasif. Pour le moment, les menaces à l'encontre d'Eloyda Mejía sont, en effet, moins fréquentes.

(1) Article 7 de la Partie 1 «Politique générale» de la Convention 169 de l'OIT, Convention relative aux peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants adoptée en 1989, entrée en vigueur en 1991.

* Collaboratrice scientifique à PBI Suisse